



Syndicat des
Employé(e)s de la
Société Québécoise
des Infrastructures

LE POINT SUR LA NÉGO

Québec, le 6 juillet 2017

Le 3 juillet dernier, nous avons eu une rencontre de négociation avec l'employeur. Nous étions convaincus que la partie patronale avait un mandat pour poursuivre les discussions, puisqu'ils avaient annulé 3 rencontres au mois de mai pour se préparer. Madame Dubé, directrice des ressources humaines, nous avait dit qu'elle devait voir le nouveau président, le conseil d'administration ainsi que le Conseil du trésor en nous mentionnant que malgré le changement de président, il y aurait continuité dans la négociation.

Une méchante surprise nous attendait. Nous devions avoir des réponses sur des sujets bien précis de la part de l'employeur, mais dès le début de la rencontre, leur but était de faire le tour du dossier et de discuter des enjeux mutuels.

Nous nous y sommes opposés, car pour nous, c'est chose du passé. Où étaient-ils depuis le début de la négociation pour nous demander, sans rire, nos enjeux ? Sérieusement, après 26 rencontres de négociation ? Cela était pourtant clair dès la première rencontre.

Scandalisés et estomaqués, les membres du comité de négociation syndicale ont tour à tour exprimé leur exaspération face au grand manque de respect que la partie patronale a envers ses propres employés, soit celui de négocier de bonne foi.

Coup de théâtre, la partie patronale a même dû se retirer à deux reprises de la table de négociation, car ils ne s'entendaient pas entre eux. Ils revenaient toujours avec la même demande : échanger sur nos enjeux.

Ils nous ont même annoncé, du bout des lèvres, qu'une ou deux propositions patronales concernant le côté monétaire ne tenaient plus. Cela ne se fait pas en négociation.

L'employeur devrait avoir honte de se présenter à la table de négociations avec un tel comportement. Cela a grandement entaché leur crédibilité.

Maintenant, nous avons la preuve que le comité patronal n'a aucun mandat.

Avec un tel comportement, nous n'avons d'autres choix que d'agir. Dans un avenir rapproché, nous demanderons, entre autres, la conciliation afin de faire bouger les choses.

Nous regardons pour faire une tournée d'assemblée générale qui débiterait vers le début septembre.

PSST PSST...

Force est de constater que l'employeur ne considère pas ces employés comme étant l'essence vitale au BON FONCTIONNEMENT de la SQI.

Nous aurons besoin de votre appui. L'automne sera chaud !

VOTRE COMITÉ DE NÉGOCIATION

Sylvain Beaulieu

Guy Godin

Frédéric Sylvestre

Michèle Vézina

Louise Fiset, conseillère syndicale SCFP